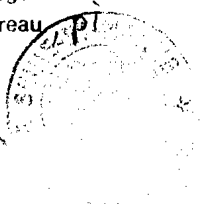


ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de SOGNOLLES EN MONTAIS	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
SNCF Paris Est à Mulhouse					2	250	

POUR AMPLIATION
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau


N. LECLERQ



Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 99DAI1C048
en date du 12 MAR. 1999

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

ANNEXE 3 : PLAN

LA CHAPELLE-SAINT-SULPICE

47

MAISON-ROUGE

VANVILLE

LIZINES

SOGNOLLES-EN-MONTOIS

CESSOY-EN-MONTOIS

MONS-EN-MONTOIS

Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 39 DAIICV048
en date du 12 MAR 1999

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

DONNEMARIE-DONTILLY

POUR AMPLIATION
Pour le Préfet de l'Aisne
L'Attaché de Préfecture, pi

[Signature]
M. KOLEDO

CLASSEMENT ACOUSTIQUE

Voies routières

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- +++++1
- +++++2
- +++++3
- 4